COMMISSION SPORTIVE

Tél. 04.50.84.10.86 - sportive@hautesavoie-paysdegex.fff.fr

PV 392
Président : Jean-Michel BAULMONT

NOTE AUX CLUBS :
Jean-Michel BAULMONT
Nouvelle adresse mail : bjm.74@orange.fr

CATEGORIE SENIORS

Responsable : M.CARUSO

COURRIERS ADRESSES AU DISTRICT :
Dorénavant les courriers concernant le championnat SENIORS devront être envoyés à l'adresse suivante : sportive@hautesavoie-paysdegex.fff.fr

Utilisation de la **boîte mail officielle du club** exclusivement.
Ne pas oublier de mentionner : la catégorie concernée, la série et la poule, la date et les équipes en présence.
Aucun dossier ne sera traité si ces obligations requises ne sont pas respectées. Merci d'avance.

AMENDES F.M.I.

Malgré toutes les formations données depuis deux saisons pour la mise en place de la F.M.I. sur l'ensemble du foot à 11, la commission constate encore un grand nombre de défauts dans son utilisation, et tient à rappeler :

1 - la préparation des matchs doit être faite en semaine et pas juste avant les rencontres,

2 - en cas de forfait, de matchs remis ou reportés, la FMI doit être utilisée. Un mail d'information est nécessaire pour prévenir mais ne suffit pas. Il incombe au club recevant de faire la FMI, même si c'est votre adversaire qui fait forfait. Concernant la procédure, saisir l'arbitre central et les arbitres assistants, pour accéder à l'onglet : «Non joué - absence de l'équipe visiteuse ou recevant».

3 - en cas de problème, la feuille de match papier doit être accompagnée du document « CONSTAT D'ECHEC FMI » clairement rempli par le club (disponible sur le site du District).

Constatant que certains clubs ne jouent pas toujours le jeu, la commission a donc décidé de systématiquement amender la non utilisation de la FMI et ce, dès la première journée de la saison 2018 / 2019 (sauf bien sur en cas de problème technique ou de serveur avéré).

Les feuilles papiers sans le rapport FMI , les rapports incomplets ou illisibles, la non utilisation de la FMI en cas de forfait , report ou remise de match, sont donc amendés selon les règlements en vigueur cette saison.

Comptant sur votre collaboration et votre compréhension afin que la situation s'améliore.

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES + ABSENCE CONSTAT D'ECHEC

D5 Poule C

CRANVES SALES 2 – PRINGY 4 Manque Feuille de Match

D3 Poule B

ST JULIEN 1 – CHALLEX 1 :
Match du 07/10/2018 (Abs FMI : nous fournir Constat d'échec + feuille de match papier)

Absence de FMI - Match du 13 au 14/10/2018

Fait au 15/10/2018

D1
PRINGY 1 – BALLAISON 1

D4 poule E
SILLINGY 2 – SEYNOD 3
HAUT-RHONE 1 – SEMINE
ANNECY ITALIEN 1 – LA BALME DE SILL.2

MODIFICATIONS DE RENCONTRES

D3 Poule A

La rencontre du 21/10/2018 SCIEZ 1 – VILLE-LAGRAND AJ 1 se jouera sur le terrain de Douvaine - Surface Synthétique - (Avenue du stade 74140 DOUVAINE)

D5 Poule F

Programmation des Matchs de FC CRUSEILLES 3
-CRUSEILLES 3 – MARCELLAZ ALB 2 se jouera le 28/10/2018
-ANNECY PORT.2 – CRUSEILLES 3 se jouera le 01/11/2018
-CRUSEILLES 3 – CRAN 2 se jouera le 09/12/2018
-SEMNOZ/VIEUGY 3 – CRUSEILLES 3 se jouera le 03/03/2018